

Procès-verbal de l'assemblée annuelle
District 1 de l'ACBL Le 16
août 2014

Étaient présents:

Phyllis Harlan	Présidente de l' ACBL
Leo Weniger	Directeur du District 1 (leowen@eastlink.ca)
George Retek	Directeur honoraire (gbridgeretek@gmail.com)
Douglas Hamilton	Président du District 1 (dhami@ns.sympatico.ca)
Peter Clark	Président sortant (pcreeve@rogers.com)
Jean LaTraverse	Trésorier du District 1 (ilatraverse@videotron.ca)
Tim Edwards-Davies	Unité 192 (time-d@rogers.com)
Louise Mascolo	Unité 151 (louise.mascolo@sympatico.ca)
Raynald Bélanger	Unité 152 (raynaldd@videotron.ca)
Carol Hamilton	Unité 194 (cdhamilton@ns.sympatico.ca)
Michel Montplaisir	Unité 152 (mplaisir_7@sympatico.ca)
Kevin Paul Grégoire	Unité 151 (kevingregoire@videotron.ca)
Yves Chartrand	Unité 194 (bonvoyageboating@mac.com)
Heather Peckett	Secrétaire (bridgecat@rogers.com)

1. Début de session et bienvenue à Phyllis Harlan, présidente de l'ACBL

Douglas Hamilton, président du district, a souhaité la bienvenue à tous et noté que le quorum avait été atteint. Les unités 230 et 166 n'étaient pas représentées. Mme Harlan nous a informés que l'ACBL continuait à fluctuer grâce au travail acharné de Robert Hartman, directeur en chef. Elle a ajouté que l'ACBL s'apprêtait à introduire plusieurs nouveaux programmes dont celui d'une école de formation visant à accélérer le développement des nouveaux directeurs de tournois.

2. Procès-verbal

Le procès-verbal de 2013 a été révisé. J. LaTraverse propose que le procès-verbal soit approuvé. Tim Edwards- Davies appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.

3. Amendement de l'article 4

Peter Clark propose d'ajouter un amendement à l'article 4. Tim Edwards-Davies appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.

“Le conseil d'administration du district avait signalé de façon spéciale le travail de George Retek auprès du district et de l'ACBL. Ce dernier avait été nommé directeur honoraire. Ce titre lui permettra d'être membre à vie du conseil et lui donnera droit de vote.”

4. Information supplémentaire provenant du procès-verbal

a) Prix George Retek: bénévolat

Au régional d'Ottawa en octobre 2013, L. Weniger a remis le prix George Retek à Heather Peckett. Cette dernière est la première récipiendaire de ce prix. En juillet 2014, le conseil d'administration a voté par courriel afin de choisir le prochain gagnant de ce prix. Jean Castonguay a remporté le prix de façon unanime. Cette présentation se fera le dimanche 17 août.

Afin de faciliter la sélection des candidats pour ce prix annuel, L. Weniger et G. Retek ont formulé des critères qui aideront à nommer les récipiendaires futurs. P. Clark ajoutera les critères qu'il recevra d'un autre district afin de rédiger le document final.

Actions: P. Clark, L. Weniger, G. Retek

b) STAC' s: système de pointage à travers le district

L'unité 51 de Montréal a toujours exigé que les résultats des "STAC's" qu'elle organisait soient comparés partout à travers le district. Cette politique est maintenant abrogée.

5. Rapport financier

J. LaTraverse a présenté un relevé des dépenses et reçus pour l'année 2013 ainsi que l'état de compte au 31 décembre 2013.

Le district a reçu la somme de 1335 \$ du fonds "Grass Roots" de l'ACBL. Ce montant sera inclus dans le rapport financier de 2014.

Le district n'a pas encore reçu les dûs pour les Nationaux de 2020 de la part des unités 230 et 152. G. Retek a demandé qu'un bilan des recettes provenant des dûs du fonds pour les Nationaux de 2020 soit disponible au conseil d'administration. J. LaTraverse fera parvenir cette information à tous les membres du conseil.

G. Retek propose que le rapport financier soit approuvé. Louise Mascolo approuve la proposition. L'assemblée l'approuve.

Action: J. LaTraverse

6. Rapport du directeur

L. Weniger a informé le conseil que son rapport de juillet est en voie de traduction et sera disponible sur le site internet du district. Points saillants de son rapport

- a) Certains changements seront considérés pour l'allocation de points de maître. Une augmentation des points de maître sera attribuée aux sessions K/O's et en paires et une diminution de points pour les sessions d'équipes suisses.
- b) L'activité "Longest Day" s'est avéré un succès en accumulant plus de 150 000\$. L'unité 151 communiquera avec la Société Alzheimer du Québec afin d'obtenir de l'aide pour traduire l'information des événements de cette activité.
- c) L'ACBL encourage chaque district et unité à créer une page sur "Facebook".
- d) L'horaire de certains événements nationaux sera modifié ainsi que les mois de parties spéciales telles que fonds junior et partie de charité.
- e) L. Weniger a demandé à chaque président d'unité de lui envoyer le nom des candidats qui souhaitent faire partie des comités de charité et de bienveillance.

Action: Présidents des unités

- f) Le projet "ACBL Score Plus" sera éliminé pour faire place au programme "ACBL Score".

7. Nouveautés

- a) Statut du fonds national 2020

J. LaTraverse a annoncé que les unités 230 et 152 n'avaient pas payé leurs dûs de 2013. Certains membres ont souligné que la décision de poursuivre cette initiative par le district avait été faite malgré l'absence de représentants de ces deux unités. De ce fait, J. LaTraverse propose qu'on annule la dette de ces deux unités. H. Peckett appuie la proposition.

L'assemblée l'approuve. Cette décision a été prise dans des circonstances exceptionnelles et ne devrait, d'aucune façon, être perçue comme un précédent. La situation financière de l'unité 152 ne s'est pas améliorée et l'unité 199 n'a pas encore payé ses dûs pour l'année 2014.

Action: Unité 199

- b) Finales Nationales

À partir de 2014-2015, l'ACBL permettra à chaque district d'envoyer quatre paires au lieu de trois, aux finales nationales dans les catégories B et C. L'ACBL continuera d'accorder 700\$ aux gagnants(tes) en paires et 300\$ aux deuxièmes. Aucune subvention ne sera allouée aux paires se classant 3e ou 4e.

En 2014-2015, la 1ère place sera accordée à la région de l'ouest (Québec et l'est de l'Ontario).

La 2e place sera accordée à la région de l'est (Maritimes). Il n'y aura aucuns frais de participation durant les Finales Nationales. Les 3e et 4e paires admissibles qui représenteront notre district seront choisies de la région qui participera en plus grand nombre à cet événement.

Dans l'est, la Finale A aura lieu le samedi 1er novembre à Halifax au Studio de bridge d'Halifax , 6960 rue Mumford, suite 160. Le samedi 25 octobre, la ville de Moncton sera l'hôtesse de la Finale B (0-2500) au Club de bridge Moncton, 620 rue Coverdale, Riverview, NB.

La Finale C (0-500 qui ne sont pas maîtres à vie) se tiendra au Studio de bridge d'Halifax, le dimanche 2 novembre.

Dans l'ouest, la ville de Montréal sera l'hôtesse des Finales A, B et C le samedi 1er novembre au Club de bridge Québec à Laval. Afin de se qualifier pour des prix en argent, un minimum de 5 tables est requis dans notre district pour chacun des événements. La victoire ou les points de maître accumulés ne seront pas un facteur déterminant de qualification.

Les règlements et conditions des finales nationales du District 1 ont été enregistrées à l'ACBL. Les propriétaires de club devront soumettre une liste des joueurs qui se sont qualifiés à Louise Mascolo (louise.mascolo@sympatico.ca)

c) Conseil des gouverneurs de l'ACBL

Le conseil a confirmé que Peter Clark a été nommé au Conseil des gouverneurs de l'ACBL.

d) Trophée honorant trois directeurs nationaux

Une présentation écrite a été soumise afin d'honorer la mémoire de trois directeurs de tournois nationaux de l'ACBL du District 1. Les directeurs sont: Henry Cukoff, Jean LaTraverse et John Wiser. Ce trophée signalera le comportement professionnel et/ou l'excellence aux tournois et/ ou l'administration disciplinaire des années passées dans le district. Voici le nom des membres de ce comité qui auront la tâche de choisir le gagnant parmi ceux proposés par chaque unité: George Retek (Président) mandat de 3 ans, Kathie Macnab, mandat de 2 ans et Heather Peckett, mandat d'un an. G. Retek demandera de l'aide financière auprès de la Fédération canadienne de bridge, de l'unité 151 et de l'ACBL pour faire l'achat de ce trophée.

Action: G. Retek

e) "Grass Roots"

Le district a accumulé 5100 \$ dans le fonds "Grass Roots". G. Retek propose que 200 \$ de ce fonds soit remis à chaque membre des catégories B et C admissibles aux Finales Nationales de 2015. L'assemblée l'approuve. Les sommes qui ne seront pas utilisées ou distribuées cette année, seront ajoutées au fonds pour la prochaine année. J. LaTraverse préparera une proposition pour distribuer ces fonds dans le futur.

Action: J. LaTraverse.

f) Finales du district: horaire et conditions

Kathie Macnab a été nommée coordonnatrice des finales du district. Afin d'augmenter la participation des membres aux finales du district et des autres événements (finales, A,B,C), Kathie Macnab a proposé un document susceptible d'améliorer la présente situation. G. Retek propose que le district approuve, en principe, ce document. K. Grégoire appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.

Action: K. Macnab

g) Affiche "Soyez sympa" de l'ACBL

L'unité 151 a traduit l'affiche "Play nice" à "Soyez sympa" et l'offre à tous les clubs intéressés. H. Peckett a fait remarquer que le club de Gatineau de l'unité 192 a aussi une traduction de disponible (Jouez poliment).

h) Prix Doug Heron

Félicitations à l'unité 230 pour avoir mérité ce prix pour une 2e année consécutive. Celle-ci a réussi à recruter le plus grand nombre de nouveaux membres dans notre district. D. Hamilton enverra les rapports "QUIP" à chaque président d'unité.

Action: D. Hamilton

i) Programme de l'ACBL: résultats des tournois

L'ACBL est incapable d'afficher les résultats des tournois le lendemain de chaque session. Jay Whipple est la personne responsable de ce programme. Pour que les résultats soient affichés plus rapidement, l'ACBL exigerait qu'un montant de 25\$ soit versé pour les résultats d'un sectionnel et de 100\$ pour ceux d'un régional. Cette option est offerte à titre d'information. Chaque unité choisit de participer ou non.

j) Information sur les changements personnels de niveaux

J. LaTraverse propose que L. Weniger prenne une décision finale au sujet d'envoyer une note de félicitations aux membres qui changent de niveaux (maîtres à vie ou autres). H. Peckett appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.

Action: L. Weniger

k) Partie de charité du district

La partie de charité "John McAdam" se tiendra dans le district, le mardi 4 novembre 2014 dans l'après-midi. Notre coordonnateur de tournois avertira l'ACBL et la FCB afin d'organiser les sanctions nécessaires pour cette partie. Carol Hamilton s'est porté volontaire pour transmettre cette information auprès des représentants de chaque club. Action: C. Hamilton

8. Autres nouvelles

a) Conférences téléphoniques dans le district

Afin de réduire la programmation de l'assemblée annuelle, le président prévoit organiser des conférences téléphoniques sur une base régulière. L'exécutif du district et les présidents d'unités pourraient profiter de ces appels pour discuter d'affaires pertinentes au district.

Action: D. Hamilton

b) Site web du district

M. Mike Ritcey fera une mise à jour du site web pour qu'il soit convivial. D. Hamilton communiquera avec M. Ritcey pour que ce dernier puisse commencer le travail. Le coût de cette initiative ne dépassera pas 500 \$

9. Élections et nominations des directeurs

Président	Douglas Hamilton
Président sortant	Peter Clark
Directeur honoraire	George Retek
Vice-président	Yves Chartrand
Secrétaire	Heather Peckett
Trésorier	Jean LaTraverse
Charité	Carol Hamilton
Discipline	Peter Clark
Enregistreur	Nick L'Écuyer
Appels	Zygmunt Marcinski
Éducation (nouveaux membres)	Kathie Macnab
Finales nationales	Louise Mascolo
Finales du district	Kathie Macnab
Coordonnateur des tournois/ Événements spéciaux	Bill Halliday
Site web et contenu	Yves Chartrand
Coordonnateur électronique	Douglas Hamilton

10. Levée de la séance.

La prochaine assemblée annuelle aura lieu à Montréal, tôt le samedi soir, 22 août 2015 lors du CANAM.